

ORGANISATION ET CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

Les enseignements de la Majeure constituent le socle de la formation et concernent l'écriture, l'audition et l'intonation. En troisième année de licence (L3), certains de ces enseignements sont spécialisés en fonction du choix de la mineure de spécialisation.

La mineure comprend les cours de musicologie spécialisée liés aux contenus de la mineure choisie. Les mineures proposées sont : Dramaturgie et mise en scène du théâtre lyrique, Enseignement de la musique, Ethnomusicologie, Jazz et musiques improvisées, Composition assistée par ordinateur, Musicologie et musiques écrites.

La licence mention Musicologie parcours Musique se décline en trois spécialisations :

La spécialisation *Musicologie et pratiques musicales* est destinée aux étudiants effectuant la totalité de leur licence au sein du département musique et combine une majeure, une mineure et des enseignements transversaux.

Les étudiants qui n'auraient pas le niveau de technicité (solfège) requis, suivront une année propédeutique dite « Initiation aux technicités de la musique ». Elle est principalement constituée par les cours d'écriture musicale, audition et intonation. La moyenne dans toutes ces matières est requise pour accéder pleinement aux cours de L1.

La spécialisation *Interprétation et métiers de la musique* est proposée en partenariat avec le Pôle supérieur d'enseignement artistique Aubervilliers - La Courneuve - Seine-Saint-Denis Ile-de-France dit « Pôle Sup'93 ». Les étudiants du parcours doivent au préalable avoir été admis au cursus d'étude du DNSPM (Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien). Cette formation permet de délivrer la licence mention Musicologie et le DNSPM. Les enseignements se déroulent pour 60% dans l'établissement partenaire (Pôle Sup' 93) et pour 40% à l'Université Paris 8.

La spécialisation Musiques actuelles est constituée en partenariat avec le Pôle supérieur d'enseignement artistique Paris - Boulogne-Billancourt (PSPBB), selon les mêmes modalités que la spécialisation Interprétation et métiers de la musique avec le Pôle Sup' 93.

1^{ère} ANNÉE DE LICENCE (L1)

Semestre 1	Semestre 2
UE TECHNICITES I ♦ Audition 1-A ♦ Ecriture 1-A ♦ Intonation 1-A	UE TECHNICITES II ♦ Audition 1-B ♦ Ecriture 1-B ♦ Intonation 1-B
UE MUSICOLOGIE - SPECIALISATION I ♦ Musicologie 1 ♦ Spécialisation 1**	UE MUSICOLOGIE - SPECIALISATION II ♦ Musicologie 2 ♦ Spécialisation 2**
UE TRANSVERSALE I ♦ Pratique Musicale 1 (M2E) ♦ Langue 1*** ♦ EC Libre interne (Musique)	UE TRANSVERSALE II ♦ Méthodologie 1 ♦ Informatique ♦ EC Libre externe (hors Musique) ou EC mutualisé UFR Arts* ou EC Soft skills ou EC Engagement étudiant

2^e ANNÉE DE LICENCE (L2)

Semestre 3	Semestre 4
UE TECHNICITES III <ul style="list-style-type: none"> • Audition 2-A • Ecriture 2-A • Intonation 2-A 	UE TECHNICITES IV <ul style="list-style-type: none"> • Audition 2-B • Ecriture 2-B • Intonation 2-B
UE MUSICOLOGIE I <ul style="list-style-type: none"> • Musicologie 3 • Musicologie 4 	UE SPECIALISATION IV <ul style="list-style-type: none"> • Spécialisation 5** • Spécialisation 6**
UE SPECIALISATION III <ul style="list-style-type: none"> • Spécialisation 3** • Spécialisation 4** 	UE PRATIQUE MUSICALE I <ul style="list-style-type: none"> • Pratique musicale 2
UE TRANSVERSALE III <ul style="list-style-type: none"> • Découverte du milieu professionnel - Stage (M3P) • Langue 2 	UE TRANSVERSALE IV <ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie 2 (Tremplin) • Stage ou EC libre

3^e ANNÉE DE LICENCE (L3)

Semestre 5	Semestre 6
UE TECHNICITES V ou SPECIALISEES I <ul style="list-style-type: none"> • Audition 3-A • Ecriture 3-A • Intonation 3-A 	UE TECHNICITES VI ou SPECIALISEES II <ul style="list-style-type: none"> • Audition 3-B • Ecriture 3-B • Intonation 3-B
UE MUSICOLOGIE II <ul style="list-style-type: none"> • Musicologie 5 • Musicologie 6 	UE SPECIALISATION VI <ul style="list-style-type: none"> • Spécialisation 9** • Spécialisation 10**
UE SPECIALISATION V <ul style="list-style-type: none"> • Spécialisation 7** • Spécialisation 8** 	UE PRATIQUE MUSICALE II <ul style="list-style-type: none"> • Pratique musicale 3
UE TRANSVERSALE V <ul style="list-style-type: none"> • Préparation du projet artistique (M3P) • Langue 3*** 	UE TRANSVERSALE VI <ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie 3 (Tremplin) • Réalisation du projet artistique
<p>* Cours à choisir dans une offre globale de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique mais hors du département Musique</p> <p>** Se reporter au programme des spécialisations (Mineures internes) pour choisir ces cours</p> <p>N.B. : ces cours seront pris hors du département Musique en cas de choix d'une spécialisation externe au département Musique</p> <p>*** A voir au département concerné au Centre de Langues</p>	

I (chiffre romain) : ordre d'apparition des UE

1 (chiffre arabe) = année de licence

A = 1^{er} semestre de l'année / B = 2nd semestre de l'année

Ex : « Ecriture 3-B » = cours d'écriture de L3 au 2nd semestre

Ou « Langue 3 » = cours de langue de L3